



Ligue  
Provence-Alpes  
Côte d'Azur

# Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 février 2017

**Présents :** Maurice ALZIARY, Serge BARRAGAT, Pierre BELLEUDY, Josselin CAZAUX, Marie COROMINES, Pierre DURET, Clara FABRE, Nathalie FOURBET, Claude FULCONIS (Président de la Ligue), Patricia GAUBERTI (Trésorière de la Ligue), Jean-Claude GRAND, Felix JOURDAN, Serge JOURDAN, Gilles MAUTRET, Claude OLIVIER, Samantha PEATIER, Bernard PRIVAT, Alain RIGHI, Pascale SARR, Christiane SLAMTI, Isabelle ROCHER, Sophie ROGUIEZ, Stéphane ROTY, Dominique ROUSSELLE, Jean SOGLIUZZO, Vincent CLARISSE (Salarié de la Ligue)

Le 4 février 2017, les délégués des associations membres de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade se sont réunis en assemblée générale au CREPS d'Aix-en-Provence, sur convocation du Président, en date du 9 janvier 2017.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Claude FULCONIS – Président de la Ligue PACA FFME.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les représentants présents.

### **1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire**

Le Président ouvre officiellement la séance de l'assemblée générale à 10h15 et remercie les présidents des clubs présents ou représentés, les présidents des CT 04, 05, 13, 83 et 84 ainsi que les membres du comité directeur présents. Un tour de table a lieu pour que tous les présents se connaissent un peu mieux.

Le Président excuse l'absence de M.COIPILET, Directeur de la DRDJSCS, de M.VERGNES, directeur du service des sports du Conseil Régional PACA, M. LIBERMAN, président du CROS Provence Alpes.

Le président précise que tous les documents de cette AG seront disponibles sur le site Internet de la Ligue. Il rappelle que la fusion-absorption a été votée le 5 novembre 2016, l'arrêt des comptes ayant eu lieu pour le CRCA au 31 août 2016 et, qu'alternativement les présentations auront lieu entre le CRCA et la Ligue.

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous.

#### **Ordre du jour – Assemblée Générale**

1. Approbation du PV de l'AG 2015
2. Rapport moral
3. Rapport d'activités
4. Rapport financier
5. Quitus au trésorier
6. Election des membres du comité directeur
7. Election du Président
8. Election du bureau
9. Budget Prévisionnel
10. Questions diverses

#### **Émargement et vérification des pouvoirs**

Il y a sur la région 115 clubs et/ou établissements affiliés, et 6 Comités Territoriaux, ce qui représente un total de 7555 voix. 5 CT sont présents, et 24 clubs sont présents ou représentés, soit un total de 2599 voix.

La liste d'émargement est présente en annexe.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale du 9 janvier 2017, conformément à l'article 10 des statuts de la Ligue, la présente assemblée générale peut délibérer sans quorum.

## **2. Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales des CR PA et CA**

En l'absence de remarques de l'Assemblée Générale sur les procès-verbaux des assemblées générales 2015, il est proposé de les approuver.

### **Résolution : Procès-verbal assemblée générale 2015 du Comité Régional Côte d'Azur**

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2015 du Comité Régional Côte d'Azur est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **Résolution : Procès-verbal assemblée générale 2015 du Comité Régional Provence-Alpes**

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2015 du Comité Régional Provence-Alpes est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **3. Rapports**

### **3.1. Rapport moral**

Alain RIGHI, vice-Président de la Ligue, présente le rapport moral de l'ex-Comité Régional Côte d'Azur.

Claude FULCONIS, Président de la Ligue, présente le rapport moral de l'ex-Comité Régional Provence-Alpes et de l'actuelle Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### **3.2. Rapport d'activité**

Serge BARRAGAT présente le rapport d'activité de l'ex-Comité Régional Côte d'Azur.

Claude FULCONIS présente le rapport d'activité de l'ex-Comité Régional Provence-Alpes et de l'actuelle Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## **4. Rapport financier**

Serge BARRAGAT, trésorier de l'ex-Comité Régional Côte d'Azur présente le rapport financier, le compte de résultats et le bilan financier de l'ex-CR CA pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2016.

### **Résolution : Résultat 2016 & Quitus**

Après avoir entendu le rapport du trésorier, il est demandé à l'Assemblée Générale de donner le quitus au trésorier pour sa gestion de l'ex-Comité Régional Côte d'Azur et, d'approuver les comptes de l'exercice 2016 pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2016.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

Patricia GAUBERTI, trésorière de la Ligue, fait lecture du rapport financier, présente les comptes de résultats et le bilan financier de l'année 2016.

L'Assemblée Générale est informée que les comptes ont été analysés le 30 janvier 2017 par Gérard BOETTO, vérificateur aux comptes de la Ligue. Lecture de son rapport est faite. Le vérificateur aux comptes a analysé d'une part les comptes du Comité Régional Provence-Alpes pour l'année 2016 et, d'autre part, les comptes du Comité Régional Côte d'Azur pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016.

### **Résolution : Résultat 2016 & Quitus**

Après avoir entendu le rapport du trésorier, il est demandé à l'Assemblée Générale de donner le quitus au Comité Directeur et au trésorier pour leur gestion de la Ligue et, d'approuver les comptes de l'exercice 2016.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **Résolution : Affectation du Résultat 2016**

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice 2016 au fond de réserve.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **5. Election du Comité Directeur**

Après avoir désigné deux scrutateurs (Claude OLLIVIER et Pierre DURET), le Président informe l'Assemblée Générale qu'une seule liste a été reçue au siège de la ligue le 7 janvier 2017, par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Josselin CAZAUX, qui conduit la liste, présente la liste de 18 membres.

1.	Josselin CAZAUX	(83)	10.	Christine SLAMTI	(13)
2.	Patricia GAUBERTI	(13)	11.	Gilles MAUTRET	(84)
3.	Pierre BELLEUDY	(06)	12.	Samantha PEATIER	(13)
4.	Isabelle ROCHER	(13)	13.	Alain RIGHI	(83)
5.	Félix JOURDAN	(04) – Jeune	14.	Nathalie FOURBET	(05)
6.	Pascale SARR	(83)	15.	Serge BARRAGAT	(06)
7.	José BOLO	(04)	16.	Laurence MOSTEIRO	(06)
8.	Marie COROMINES	(06)	17.	Jean SOGLIUZZO	(05)
9.	Claude FULCONIS	(13)	18.	Clara FABRE	(83)

Une fois réalisée la présentation de chacun des membres de la liste, la profession de foi de la liste est exposée.

Avec l'objectif de toujours faire vivre le M et le E de notre fédération, activités complémentaires profondément inscrites dans nos gènes, et autour d'une équipe représentant la diversité et la richesse de notre Ligue, la liste souhaite œuvrer pour le développement de la Ligue à travers :

- Le développement de l'ensemble des activités fédérales : Escalade, Montagnisme et Canyonisme, dans leurs pratiques loisirs ou compétitives
- Le soutien au développement des clubs et des comités territoriaux
- Le renforcement de la formation des licenciés (mise en place d'un pôle de formateurs, d'un calendrier annuel des formations et de stages sur mesure à la demande des clubs ou des comités territoriaux)
- La structuration et la gestion du Haut-Niveau en prolongeant la dynamique des équipes jeunes que ce soit en escalade, en alpinisme ou en ski-alpinisme
- Le développement des différents formats de compétitions en ski-alpinisme et escalade (mise en place du classement combiné escalade)
- Le développement des lieux de pratique (Structures Artificielles d'Escalade, Sites Naturels d'Escalade) en mettant en place un plan régional escalade ambitieux et en le défendant auprès de nos décideurs
- Sans oublier le développement du sport comme vecteur de santé (suivi médical des équipes régionales, communication sur les bénéfices santé de chacune de nos disciplines)

La présentation de la liste réalisée, le Président rappelle quelques consignes pour le vote qui va avoir lieu.

### **Résolution : Election du Comité Directeur**

L'élection de la liste candidate au comité directeur est soumise au vote à bulletin secret :

Pour : 2584 voix  
Contre : 0 voix  
Abstentions : 15 voix

**La liste est élue à la majorité absolue.**

## **6. Election du Président**

Après s'être réuni, le Comité Directeur propose la candidature de Josselin CAZAUX au poste de Président de la Ligue. Après le vote des 24 clubs votants représentant 2599 voix, le résultat est proclamé par les scrutateurs.

### **Résolution : Election du Président**

La candidature de Josselin CAZAUX au poste de Président est soumise au vote à bulletin secret :

Pour : 2462 voix  
Contre : 0 voix  
Abstentions : 0 voix  
Blanc ou nul : 137 voix

**Josselin CAZAUX est élu nouveau président de la Ligue.**

Le nouveau président prend la direction de l'AG et indique que le bureau sera composé de :

Président : Josselin CAZAUX  
Trésorier : Patricia GAUBERTI  
Secrétaire : Claude FULCONIS

Le projet de gouvernance de la Ligue associé à la mise en place de commissions est expliqué par le nouveau président. 4 commissions devraient voir le jour : 1 commission par discipline (Escalade, Montagnisme et Canyonisme) et 1 commission formation transverse.

## **7. Finances 2017**

Avant de présenter le budget prévisionnel 2017, les projets 2017 de la Ligue sont évoqués :

- Redynamisation de la formation au sein de la région
- Poursuite des équipes régionales alpinisme, ski-alpinisme et escalade
- Mise en place et soutien au développement des compétitions d'escalade et de ski-alpinisme
- Poursuite d'une politique Sport-Santé et de prévention-sécurité
- Poursuite de la dynamique montagnisme afin de développer l'ensemble des activités de montagne, tous les clubs ne proposant pas ces activités
- Mise en place d'un Plan Régional Escalade structurant
- Développement de la communication

### **7.1. Cotisations Saison 2018**

Après un rappel du montant des cotisations régionales actuelles, à savoir 3€ pour les licenciés de l'ex-Comité Régional Côte d'Azur, et 4€ pour les licenciés de l'ex-Comité Régional Provence-Alpes, et échanges au niveau de l'assemblée, il est proposé à l'Assemblée Générale de diminuer à 3€ le montant de la part régionale des licences pour la saison 2018, et de maintenir à l'identique que la cotisation des membres (clubs et établissements affiliés).

#### **Résolution : Montant des cotisations régionales**

Le montant de la cotisation (zéro euro) à payer par tout membre affilié à la Ligue est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

Le tarif de trois euros pour la part régionale 2018 des licences est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **7.2. Budget prévisionnel 2017**

Le budget prévisionnel 2017 est présenté par la trésorière à l'Assemblée Générale

#### **Résolution : Budget 2017**

Le budget 2017 est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

**Le budget 2017 est adopté à l'unanimité.**

## **8. Démarches administratives**

Du fait du changement du Comité Directeur et du Bureau de la Ligue, un certain nombre de démarches administratives doivent être menées.

Accord est donc demandé à l'Assemblée Générale de pouvoir réaliser l'ensemble des démarches nécessaires au bon fonctionnement de la Ligue, auprès de la préfecture, de la DRJSCS, du Conseil Régional, de la banque, etc.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

**L'Assemblée Générale autorise à l'unanimité les démarches éventuelles qui doivent être menées.**

## **9. Questions diverses et clôture de l'Assemblée Générale**

En l'absence de questions diverses et d'autres points à l'ordre du jour, le Président remercie une fois encore tous les membres présents à l'Assemblée Générale et clôt l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée Générale est clôturée à 13h30.

Fait à Marseille, le 11 février 2017

Josselin CAZAUX  
Président

Claude FULCONIS  
Secrétaire Général